

QUE VOUS TOURNEZ
EN **35** MILLIMÈTRES
OU EN NUMÉRIQUE,
LA RATP SE MET EN **4**
POUR ACCUEILLIR
LES STARS DU **7^E** ART.



aimer
la
ville

La Seine, la Tour Eiffel, le métro : ça c'est Paris !

En couleur, comme en noir & blanc, Paris n'en finit pas de séduire : ceux qui la connaissent comme ceux qui la rêvent !

Véritables institutions parisiennes, le métro dans sa globalité, les bus et les tramways font naturellement partie du décor de la capitale. Sur et sous terre, ils savent, comme nul autre, remettre en scène un Paris oublié aussi bien qu'un Paris des temps modernes. Chéreau, Cavayé, Besson, Chatiliez, Jeunet, Klapisch, Frears... Les plus grands y ont tourné ou y tourneront !

Pour faire vivre ou revivre « leur » Paris, les professionnels du 7^e art n'ont que l'embarras du choix. La RATP met en effet à leur disposition de nombreux décors : lieux et matériels roulants.

*Rame
historique*

Abribus



*Architecture
moderne*

Couloirs

Tramway

Entrées
Guimard

Saint-Lazare



Bus Citélis

Bus TN4H

Tournage
en extérieur

- Entrées de stations créées par Hector Guimard, typiques de l'Art nouveau.
- Couloirs de correspondance et stations aux murs de carrelages blancs biseautés.
- Des premiers bus TN4 de 1929 aux plus récents Citélis, ces autobus prennent ou reprennent du service pour 4h ou 8h en fonction des besoins.
- Un métro avec voiture privatisable : en raison de sa faible affluence, la ligne 3 bis, qui compte seulement 4 stations, est disponible de 10h à 15h et se prête parfaitement aux impératifs des tournages.
- Une station Cinéma sur des quais réservés à Porte des Lilas est entièrement vouée au 7^e art. Elle est disponible de 8h à 18h, avec mise à disposition d'un métro contemporain, ou de la rame historique Sprague-Thomson.

Dans le métro, les tournages sont possibles sur les lignes à faible affluence en journée du lundi au vendredi entre 10h et 16h, les tournages dans des bus privatisés sont possibles pendant 4h ou 8h.

L'ensemble du réseau est ouvert à toutes les prises de vues, du lundi au vendredi de 10h à 16h. Exceptionnellement : la nuit, le week-end et les jours fériés.

En 2010,
le 7^e art à la RATP,
c'est :

105 jours
de tournages

35 longs métrages

3 courts métrages

7 téléfilms

3 séries TV

Tourner à la RATP

- 1 Faites la demande 3 ou 4 semaines avant le tournage.
- 2 Votre dossier doit comprendre :
le scénario, le type de décor,
le dispositif technique, la
ou les date(s) souhaitée(s).
- 3 Une fois accepté, le devis qui
vous est adressé donne lieu
à la signature d'un contrat.

L'équipe de la RATP peut vous apporter son assistance pour des repérages sur le réseau et vous conseiller sur le choix des décors. Elle prend en charge l'organisation et la coordination sur le(s) lieu(x) retenu(s) et assiste les productions durant le tournage.

Pour que les tournages se déroulent dans les meilleures conditions de sécurité, chaque demande nécessite la signature d'un **plan de prévention** avec la ligne concernée.

Pour ce plan, il faudra vous munir des documents suivants :

- attestation d'assurance
- Kbis de moins de 3 mois
- pouvoir de signature
- liste du personnel
- liste du matériel
- adresse et n° de téléphone de l'inspection du travail
- adresse et n° de téléphone de la médecine du travail



Pour plus de précisions,
rendez-vous sur le site

www.ratp.fr/cinema

et pour plus d'informations,
adressez-vous à

tournage@ratp.fr